

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 Novembre 2017**

**Date de la convocation** : Jeudi 2 Novembre 2017.

**Nombre de membres en exercice** : 28

L'an deux mil dix-sept, le jeudi neuf novembre, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la maison des plaisanciers sous la présidence de M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM. Brigitte LE SAULNIER, Christian HAMON, André GUILLEMOT, Emmanuelle LAGATDU, Jeanine LE CALVEZ, Dominique ERAUSO, Adjoint – Annie MOBUCHON, François ARGOUARCH, Alain LE BLEIZ, Caroline BOYARD-OGOR, Didier CALMELS, Elodie LE BOUCHER, Pierre-Yves LE MOAL, Juan-Raphaël CLOFENT, Rozenn TREGUER, Zoé FLOURY Kévin CADIC, Annette LECH'VIEN, Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, Jacky GOUAULT, Fanny CHAPPÉ, Pierre MORVAN, Annick CHAUSSIS, Guy CROISSANT, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés** : Mme Catherine ALLAIN par délégation à M. Christian HAMON, Mme Virginie MOISAN par délégation à Mme Emmanuelle LAGATDU, M. Eric BOTHOREL par délégation à M. Jacky GOUAULT.

**Secrétaire de séance** : Mme Zoé FLOURY.

Présents : 25

Représentés : 3

Votants : 28

---

**MOTION RELATIVE À L'ANNONCE UNILATÉRALE D'ABANDON DU  
PROJET HYDROLIEN DE PAIMPOL-BRÉHAT**

Rapporteur : M. de CHAISEMARTIN

- Attendu le résultat de l'analyse par EDF, dès 2008, du territoire le plus pertinent pour l'implantation d'hydroliennes entre Flamanville et le territoire de Paimpol, qui avait retenu le site de Paimpol-Bréhat pour implanter le site d'essai national pour tester la production d'énergie hydrolienne,
- Attendu le principe du projet de création d'un site d'essai qui devait accueillir plusieurs technologies de production d'énergie par les courants de marées, subventionné à hauteur de plus de 3 millions d'euros notamment par le Conseil Régional de Bretagne et inauguré en 2011,
- Attendu le fait que des retombées territoriales devaient être apportées, à savoir, notamment, que cinq hydroliennes devaient alimenter 2000 foyers en étant raccordées au réseau ERDF, avec un budget prévisionnel de 28 millions d'euros,

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL**  
**Délibération N° 2017/103**

---

- Attendue l'annonce d'EDF et de la DCNS, en novembre 2015, que la production d'énergie verte et bleue de ce type innovant devait constituer une première mondiale à Paimpol-Bréhat,
- Attendu la dernière actualité, datant de décembre 2016, où ces mêmes acteurs s'engageaient à ce que le site produise de l'énergie avant la fin de cette année 2017,
- Attendu, enfin, les engagements de l'Etat Français dans le cadre de la COP 21,

Le Conseil Municipal de Paimpol dénonce les faits que :

- au final ce ne sont que deux hydroliennes dont il aura été question pour être testées avec un budget en dérapage de plusieurs dizaines de millions d'euros,
- la première mondiale pour le raccordement des hydroliennes au réseau a bien été menée par Naval Group et Open Hydro ... mais finalement de l'autre côté de l'Atlantique, au Canada,
- ce projet, subventionné par le contribuable français et breton, a permis le développement d'une technologie de l'autre côté de la Manche, en Irlande,
- les prétextes avancés par EDF pour l'abandon de projet consistent à dire qu'ils ont récolté toutes les informations nécessaires d'une part ; or, la technologie n'est pas encore mature. Ils dénoncent, d'autre part, une corrosion qui devrait pourtant exister autant dans les autres sites !
- l'Etat Français renonce, le jour même, à ses objectifs de production d'énergie renouvelable, prévus pour 2025.

Aussi, ce projet aura connu un budget en dérapage, une première mondiale transatlantique, le développement d'une technologie de l'autre coté de la Manche, et enfin des prétextes maladroits pour tenter de justifier ce qui ressemble à une impasse et un échec industriel retentissant.

En conséquence, le Conseil Municipal de Paimpol exige :

- qu'EDF rencontre une délégation des élus du territoire de Paimpol afin d'expliquer les raisons de cette annonce, par voie de presse de surcroît,
- qu'une commission d'élus enquête sur l'emploi des subventions publiques avec la capacité d'en exiger, le cas échéant, la restitution,
- que de nouvelles pistes soient étudiées, en particulier, avec Ouessant et le Finistère pour le que le site d'essai Paimpol-Bréhat soit utilisé et que les dizaines de millions d'euros engagés ne résonnent pas comme un immense gâchis,
- qu'un appel soit lancé au Gouvernement, et en particulier au Ministre Nicolas Hulot, qui aurait, par son intervention, l'occasion de démontrer son efficacité pour soutenir le développement de la production d'énergie renouvelable et le soutien à l'autonomie énergétique de la Bretagne.

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL**  
**Délibération N° 2017/103**

---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOPTE** la motion ci-dessus,

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,  
Romain HARDY

VILLE DE PAIMPOL  
Acte certifié exécutoire  
Transmis au Représentant  
de l'Etat et affiché le 14/11/2017

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services,  
Romain HARDY